

La Cour des Comptes démonte le “Service National Universel” cher à Macron

écrit par Christine Tasin | 16 septembre 2024



Nous avons déjà consacré plusieurs articles au SNU inventé

par Macron dont nous avons dès le début dit qu'il visait une espèce de nouveau service militaire pour encourager la mixité sociale, le mélange entre les nôtres et les leurs... aux dépens des nôtres, bien sûr.

<https://resistancerepublicaine.com/2023/06/21/surtout-aucun-de-vos-enfants-au-snu-clame-christine-avec-raison/>

<https://resistancerepublicaine.com/2023/05/19/eleve-de-2nde-tu-fais-le-snu-facultatif-tu-passes-devant-les-autres-pour-ton-affectation-post-bac/>

Et voici que la Cour des comptes en personne tape sur le SNU et en dénonce et le principe et son fonctionnement et sa finalité.

C'est que les objectifs du SNU ne seraient pas atteints, que ce soit la mixité sociale, les problèmes de discipline (ben oui vouloir mélanger l'huile et vinaigre est très compliqué) une improvisation systématique, des objectifs incertains, un coût aberrant (tiens à l'heure où Barnier cherche des économies, faudrait lui souffler de supprimer cette horreur qui met en danger nos enfants et ne leur apporte rien.

Le bilan et les exemples ci-dessous tirés du rapport devraient conduire les parents d'adolescents à s'opposer manu militari à la participation de leurs enfants à cette mascarade. Source des passages en italique, [le Figaro](#).

-En 2023, 33 exclusions de jeunes volontaires pour «motif d'agressions», commises par ceux-ci» ont été relevées. Et sur les sessions du premier semestre 2023, 17 «*situations d'agression, de harcèlement ou de propos délictueux de la part d'encadrants*» ont été recensées.

-La participation des jeunes des quartiers ? Un poème ! Et ce n'est pas parce que les séjours ont été organisés sur le temps scolaire pour le rendre obligatoire que ça a marché : *Mais ce public de jeunes contraints d'y participer a abouti à des séjours qui ont viré à la catastrophe, comme le rapportait Le Figaro le 6 juillet dernier.* **Alcool, cannabis**

et refus de chanter la Marseillaise... Des jeunes ont même été rapatriés chez eux.

[...]

De fait, la dernière enquête de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) sur le SNU, publiée en décembre, montre que seuls 5% des participants sont issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). A contrario, les enfants de cadres ou de parents ayant travaillé dans l'armée, la police, la gendarmerie ou les pompiers sont surreprésentés. La faute à ce caractère obligatoire, impossible à mettre en place légalement auprès de la population de mineurs visés (les 15-17 ans). Dès lors qu'il a reposé sur le volontariat, le SNU ne pouvait pas tenir ses promesses. C'est la raison pour laquelle l'exécutif, à défaut d'obligation possible, a promis une «généralisation» et lancé les «classes engagées». Une annonce là encore toute politique, formulée après les émeutes urbaines déclenchées [à la suite de la mort du jeune Nahel le 27 juin 2023, à Nanterre.](#)

Un taux de désistement de 28%

Malgré la forte communication du chef de l'État et du gouvernement pour vendre le SNU, la participation des jeunes au séjour de cohésion est restée «*considérablement en deçà des ambitions affichées*», souligne le rapport de la Cour des comptes. En 2023, 40 000 jeunes ont participé, alors que l'objectif était de 64 000. Le taux de désistement, situé à 28%, a quant à lui atteint un record.

[...]

Coût important

Et la suite ? Les prévisions du gouvernement, formalisées dans la loi de programmation des finances publiques 2023-2027, «**anticipent une forte montée en charge de l'effort budgétaire en faveur du SNU, sans trajectoire documentée**»,

assènent les Sages, qui pointent des difficultés liées à l'hébergement et au recrutement d'encadrants pour l'heure «*très impliqués mais trop peu formés et accompagnés*». Les renforts d'effectifs prévus en loi de finances initiale 2024 (75 équivalents temps plein) ne seront pas en mesure de remédier à «*la situation dégradée des ressources humaines*». Le rapport revient enfin sur le «*coût important*» du dispositif. Un coût régulièrement dénoncé par les syndicats enseignants, qui estiment que l'école est ainsi amputée d'investissements dont elle aurait largement besoin. Le financement du SNU relève de l'Éducation nationale, «*avec un effort consenti important, et une croissance rapide, de 30 millions d'euros en 2020 à 160 en 2024 en loi de finances initiale*», rapporte la Cour des comptes, qui ne se prive pas de rappeler l'actuel «*contexte de restriction budgétaire*».

[...]

[CQFD.](#)

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/sa-generalisation-representerait-une-prise-de-risque-majeur-la-cour-des-comptes-epingle-le-snu-20240913>